

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 141 (2020)
Heft: 5

Artikel: Santé des abeilles : un léger mieux en 2019
Autor: Ebener, Anja
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Santé des abeilles : un léger mieux en 2019

**Anja Ebener, directrice d'apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
anja.ebener@apiservice.ch**

L'évolution positive en matière de santé des abeilles s'est poursuivie en 2019 en Suisse et au Liechtenstein. En ce qui concerne les maladies à déclaration obligatoire, la tendance relative à la loque européenne est au recul. En revanche, le nombre de cas de loque américaine a de nouveau quelque peu augmenté par rapport à 2018. Il existe de grosses différences régionales s'agissant de ces deux maladies du couvain. Les pertes hivernales en 2018/19 sont à peu près les mêmes que celles de l'année précédente. Des abeilles ont en outre été victimes d'intoxications dans certaines régions. Les nouveaux ravageurs que sont le petit coléoptère de la ruche et le frelon asiatique ne menacent pas encore la santé des abeilles en Suisse.

Mandaté par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), le Service sanitaire apicole (SSA) établit, sur la base de données existantes, un rapport annuel résumant la santé des abeilles en Suisse et au Liechtenstein. Le rapport « Santé des abeilles en Suisse 2019 » est maintenant disponible.

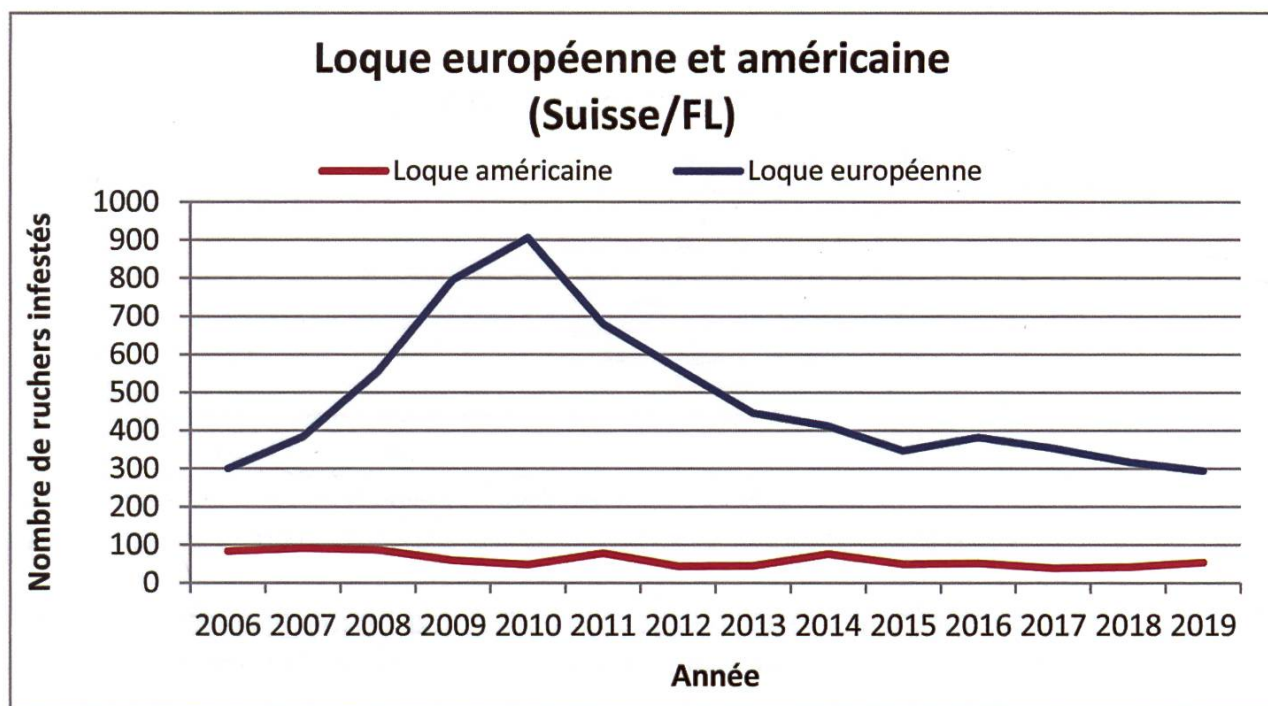
Le rapport est basé sur les données issues de la statistique d'épizooties Info SM, du programme de détection précoce Apinella, de l'enquête sur les pertes hivernales, du test pratique du concept d'exploitation ainsi que des annonces de suspicion d'intoxication et de présence du frelon asiatique. Les résultats de l'enquête sur la santé des abeilles ont également été pris en compte.

Nous présentons ci-après les aspects les plus importants du rapport. Le rapport détaillé est disponible en ligne sur www.abeilles.ch/apiservice et dans le portail de téléchargement « santé des abeilles » au-dessous des aide-mémoire et des courts métrages.

Maladies du couvain

En 2019, 294 cas de **loque européenne** ont été enregistrés (soit env. 7 % de moins que l'année précédente). En ce qui concerne les annonces d'épizooties, le canton de Berne, de loin celui qui compte le plus d'apiculteurs, arrive certes en tête mais seuls 2,15 % de ses apiculteurs ont été touchés par la loque européenne. Les apiculteurs proportionnellement les plus touchés au plan cantonal ont été ceux des cantons de Glaris (12,15 %), d'Obwald (4,8 %) et de Thurgovie (4,17 %). Dans les autres cantons, le pourcentage était inférieur à 4 %. La Suisse occidentale et le Tessin n'ont été que peu touchés par la loque européenne.

En 2019, le nombre de cas de **loque américaine** a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Cependant, les 54 cas enregistrés se situent encore dans la moyenne des 10 dernières années. La plupart des cas de loque américaine sont apparus dans le canton de Thurgovie.



Annonces d'épizooties au cours des dernières années

Source : Info SM

Pertes hivernales

Avec 13,6 %, les pertes hivernales de 2018/19 sont similaires à celles de l'année précédente et légèrement inférieures à la moyenne des cinq dernières années.

Les pertes 2018/19 ont été comparables en Allemagne et en Autriche.

Nouveaux ravageurs

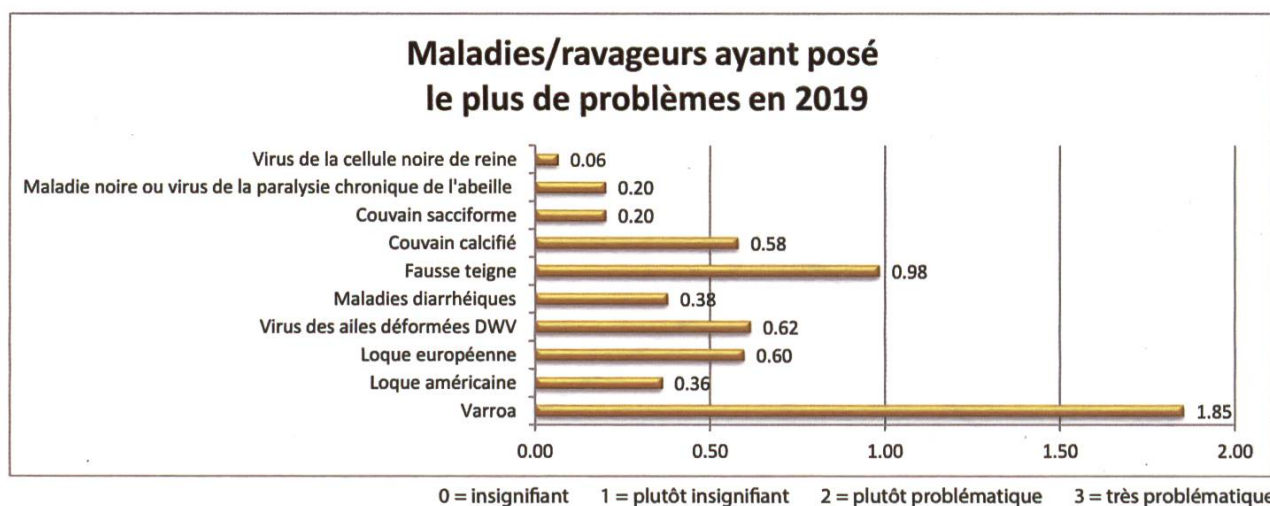
Après la découverte d'un **frelon asiatique** dans le Jura en avril 2017, un petit nid a été découvert pour la première fois en décembre 2019 à Mont-sur-Rolle, dans le canton de Vaud. En raison de sa petite taille et du fait qu'aucun autre nid n'a été trouvé dans la région, il est peu probable que le ravageur se soit déjà installé dans la région. Le monitoring qui sera effectué au printemps apportera des certitudes.

Le programme Apinella pour la détection précoce du petit coléoptère de la ruche a été réalisé pour la cinquième fois en 2019. Résultant du travail des 145 apiculteurs sentinelles, un total de 1'274 contrôles ont pu être évalués. Comme lors des années précédentes, aucun coléoptère ou larve suspects n'ont été trouvés en 2019. La Suisse est donc toujours exempte d'infestation.

La santé des abeilles n'est actuellement pas encore menacée par les deux nouveaux ravageurs.

Enquête relative à la santé des abeilles

En janvier 2020, un questionnaire a été adressé à tous les présidents de fédérations et de sections ainsi qu'aux inspecteurs cantonaux des ruchers pour évaluer la santé des abeilles mellifères dans la région concernée. Au total, 124 réponses ont été compilées dans l'évaluation (Suisse alémanique 89, Suisse romande 27 et Tessin 8).



Principaux ravageurs/maladies problématiques en 2019

Source : enquête du SSA sur la santé des abeilles

Comme pour l'année précédente, le varroa est jugé plutôt problématique et vient de loin en tête, suivi par la fausse teigne. En revanche, le problème avec cette dernière est considéré comme plutôt insignifiant. Au Tessin, le virus des ailes déformées est considéré comme la deuxième menace la plus importante.

83,9 % des participants à l'enquête estiment l'infestation varroa moyenne ou inférieure à la moyenne. Seuls 16,1 % (7 % de moins que l'année précédente) considèrent l'infestation varroa supérieure à la moyenne. Comparativement à 2018, la situation semble donc un peu moins sensible.

En 2019, l'infestation varroa a évolué le plus positivement en Suisse alémanique, suivie de la Suisse romande et enfin du Tessin.

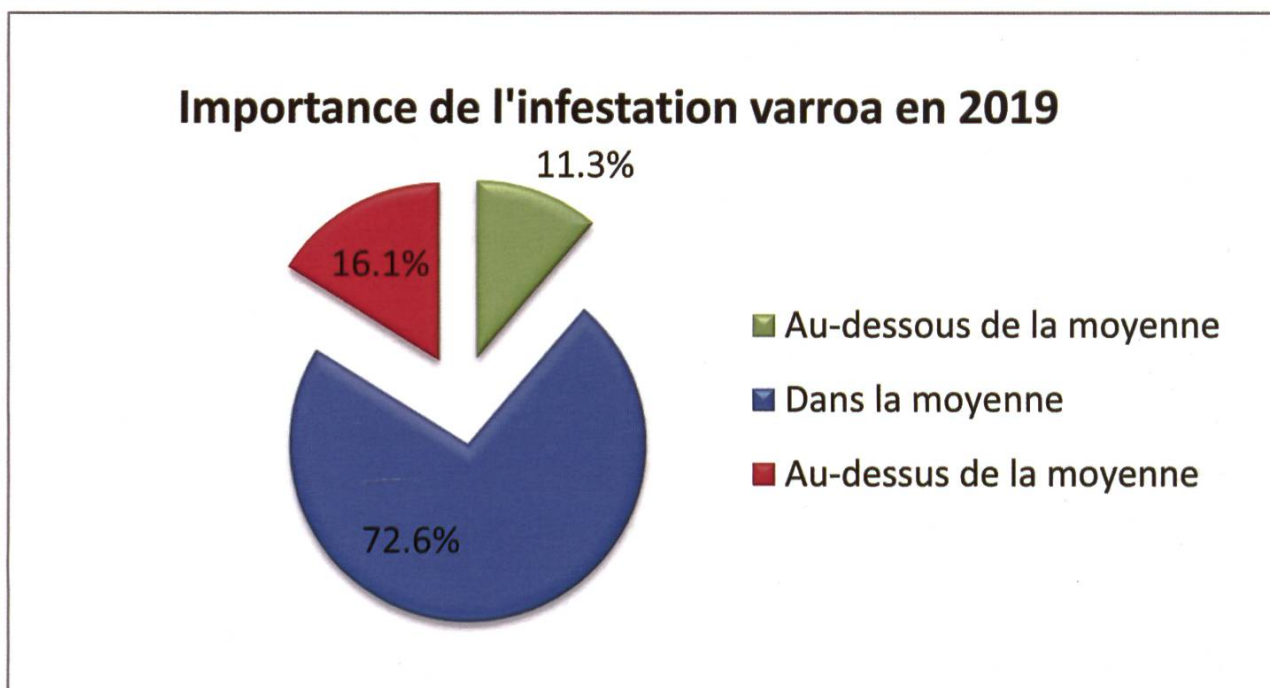


Illustration 3: le SSA a demandé aux présidents des sections apicoles suisses ainsi qu'aux inspecteurs cantonaux des ruchers: « Quelle a été l'importance de l'infestation de varroa dans votre région en 2019, comparativement à la moyenne des 3 dernières années ? »



Essaims naturels



Une reine et sa cour

© apiservice

Intoxications d'abeilles

Au total, 16 cas de suspicions ont été signalés au Service sanitaire apicole en 2019. Dans 5 d'entre eux, une intoxication a pu être prouvée. Dans les échantillons d'abeilles de tous les cas d'intoxication confirmée, plusieurs substances toxiques pour les abeilles ont été trouvées en 2019.

Vous trouverez des détails sur les intoxications dans le rapport « Intoxications d'abeilles 2019 », publié dans le numéro d'avril 2020 de ce journal.

Nouvelles prestations du Service sanitaire apicole

**Anja Ebener, directrice d'apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
anja.ebener@apiservice.ch**

En raison du coronavirus, aucun cours de perfectionnement ne peut avoir lieu jusqu'à nouvel avis. Afin d'assurer la transmission de l'information, le Service sanitaire apicole (SSA) a décidé d'offrir les nouvelles prestations suivantes aux apicultrices et apiculteurs: newsletter, manifestations en ligne et en direct, ainsi que des vidéos réalisées par téléphones portables.

En raison de la situation actuelle causée par le coronavirus, tous les cours de formation et de perfectionnement des apiculteurs ont dû être annulés ou reportés depuis la mi-mars. Bien entendu, ces mesures s'appliquent également aux différentes interventions de l'équipe du SSA. Pour que les apiculteurs puissent néanmoins continuer de s'informer, le SSA offre les nouvelles prestations suivantes.

Newsletter

Depuis mi-avril, les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la nouvelle Newsletter du SSA. Il est ainsi possible de recevoir les informations les plus importantes directement par courrier